

INFO-SPTSSS JUIN 2023

Le jeudi, on porte son t-shirt!



Mot de la présidente :

Je me suis permis de souligner la qualité de l'infolettre que le CIUSSSCN nous transmet chaque semaine, l'information qu'on y retrouve est claire et le visuel est agréable à regarder. Toutefois lorsque l'on s'attarde au sens des mots, certains sonnent faux et insensibles à la réalité du terrain. Lorsque l'employeur nous parle de santé et mieux-être puis nous invite à écouter des vidéos sur les causes courantes du stress au travail, réalise-t-il les impacts de certaines de ses décisions? Les refus d'aménagement du temps de travail, son manque de diligence en réponse aux demandes de préretraite ou encore en refusant des demandes de congés sans

solde, l'employeur manque à certains de ses devoirs en matière de conciliation travail-famille-vie personnelle. L'employeur, en plus de faire de la rétention au lieu de la rétention de son personnel, contribue à une augmentation du stress au travail. Nous lui rappelons régulièrement l'urgence de devenir un employeur de choix et de ne pas seulement parler de reconnaissance, mais de la faire vivre.

Devant cet état de fait, votre syndicat ne manquera pas d'utiliser tous les moyens à sa disposition afin que vous soyez entendus. D'ailleurs dans les derniers temps, plusieurs sorties médiatiques ont été effectuées.

[CLIQUEZ ICI](#) pour visionner une entrevue donnée à Radio-Canada.

[Suivez-nous sur Facebook](#) pour avoir des nouvelles en continu.

Suivi sur l'état des négociations:

Le gouvernement prétend être un employeur de choix. Pourtant, il ne semble pas prêt à améliorer significativement les conditions de travail des travailleuses et travailleurs du réseau. Bien que les rencontres aient été plus fréquentes au cours des dernières semaines, les travaux n'ont donné lieu à **aucune avancée** à ce stade-ci. La pression de la mobilisation sera essentielle pour faire comprendre au gouvernement l'urgence d'agir dans le cadre de cette négociation.

La partie patronale soutient vouloir régler cette négociation rapidement, **force est de constater qu'elle ne dispose d'aucun mandat aux tables de négociation.**

Parallèlement, alors que l'ensemble des catégories d'emploi vivent des enjeux de manque de personnel, il propose que des mesures très limitées et ciblées, laissant de côté la majorité des personnes salariées, créant ainsi des iniquités entre les secteurs et titres d'emploi.

Préparez-vous, l'automne sera chaud...

[CLIQUEZ ICI](#) pour consulter l'INFO NÉGO!



Activité Dazibao concernant les demandes liées à la négociation

Le « FOOD TRUCK » de la tournée printanière du SPTSSS

La tournée foodtruck du SPTSSS est presque terminée. À la fin de cette activité, plus de 1000 personnes salariées auront participé. Votre implication à l'activité Dazibao permettra de mettre en lumière les thèmes de la négociation du secteur public les plus chers à vos yeux.

De plus, le haut taux de participation permettra de remettre un important montant à la fondation Jean Lafrance. Grâce à vous, les adolescents hébergés dans cette ressource bénéficieront d'activités parascolaires et sportives tout au long de l'année.

Un immense merci pour votre présence! C'est toujours un honneur de vous rencontrer et discuter avec vous.



Présent pour vous cet été

Tout au long de la période de vacances estivales, votre syndicat continuera à être présent pour vous.

Nous sommes toujours là pour répondre à vos questions tout au long de l'été. N'hésitez pas à nous contacter.

Pour consulter le répertoire téléphonique, [CLIQUEZ ICI](#)

De plus, nous visiterons un grand nombre de points de services afin de vous rencontrer, répondre à vos questions, discuter de l'avancement des négociations du secteur public et partager de l'information concernant le projet de loi 15.

Surveiller vos boîtes courriel afin de connaître le moment où nous passerons chez vous, c'est un rendez-vous!

Abandon du titre d'emploi de technicien-ne en éducation spécialisé

Vous êtes nombreux à avoir contacté vos représentants de secteurs suivant la modification de certains postes anciennement affichés pour les technicien-ne en éducation spécialisée.

En effet, l'employeur fait le choix de retirer progressivement les postes réservés à ce champ d'études pour les afficher plus large, soit avec le titre d'emploi d'éducateur.

Bien que pour certains salariés il s'agit d'une bonne nouvelle, plusieurs technicien-ne en éducation spécialisés se questionnent sur les services qui seront dorénavant offerts, puisque la formation requise pour l'obtention de ces postes sera désormais variable.

Si vous constatez un impact dans votre milieu de travail suivant le choix de l'employeur de retirer l'exigence de la formation de technique en éducation spécialisée, contactez rapidement votre syndicat.



L'actualité locale en bref

Santé et Sécurité au Travail: Dans le cadre de la médiation des griefs provenant des anciens secteurs, nous souhaitons régler également ceux touchant la Gestion intégrée de présence au travail (GIPT). Une conseillère syndicale s'est jointe à l'équipe, afin de procéder à l'analyse de ces griefs.

Litiges :

- **Enquêtes pour les griefs de prime :** *(il serait intéressant de placer le lien de cet article pour s'y référer pour plus de détails et éviter de se répéter...)*
 - CHSLD
 - Psychologue
 - Avocat

Nous recueillons encore à ce jour des informations sur les problématiques de non-versement de primes. Si vous ne l'avez pas encore fait, il est encore temps. Nous aspirons remettre le tout à l'employeur à l'automne.

- **Rémunération additionnelle et scolarité :** Pour les techniciens/nes qui font des études additionnelles (certificat, BAC etc.) des modalités prévues à l'Annexe D des dispositions nationales permettent d'accéder à un avancement d'échelons supplémentaires et lorsqu'au dernier échelon, d'accéder à une rémunération additionnelle. Ces formations doivent être reliées aux fonctions de la personne salariée et être requises par l'employeur pour les titres d'emploi autres qu'éducateur ou éducatrice. Une trentaine de griefs ont été déposés pour contester le refus de l'Employeur d'octroyer ces montants. Celui-ci analyse actuellement les dossiers soumis. Pour avoir de plus amples informations sur cette annexe ou sur les griefs, veuillez communiquer avec votre représentant de secteur.

- **Horaire des foyers de groupe en direction jeunesse :** Devant le refus de l'employeur de se rétracter et de remettre les horaires des salariés tels qu'ils étaient dans les 15 dernières années, nous porterons la cause devant les tribunaux. La direction fait le choix de faire la sourde oreille aux personnels en place, et ce malgré tous les moyens utilisés pour se faire entendre.



Relation de travail :

- Certaines réorganisations en direction jeunesse seront actualisées dès septembre. Le syndicat finalise les rencontres avec les salariés concernés.
- Les travaux pour le volet hébergement de la direction SAPA se poursuivent et devraient se terminer cet automne.
- CHU-IUCPQ : dans les dernières semaines, les membres ont été rencontrés afin que ceux-ci déposent les grands enjeux vécus dans ces établissements.
- **Votre comité stratégique de mobilisation**, accompagné des responsables de secteurs, prépare la tournée estivale du SPTSSS.



Bon été !!!

Votre équipe syndicale vous souhaite de passer un agréable été. Profitez du beau temps et prenez soin de vous.